

# DEMANDE D'ADHESION

nouvel adhérent adulte à partir de 26 ans  
Saison 2011/2012



Gallia Club Omnisports de BIHOREL  
Association de loi 1901 créée en 1967  
Agréée Jeunesse et Sport sous le n° 76 591

Section plongée sous-marine créée en 1972  
Adresse : B.P.50 - 76420 BIHOREL  
Section affiliée à la F.F.E.S.S.M. sous le n°22 76 0014

Site Internet : [www.gcobplongee.com](http://www.gcobplongee.com)

## DOCUMENTS A JOINDRE A LA DEMANDE

- 1 photo d'identité
- **1 enveloppe timbrée à votre adresse**
- de 1 à 3 chèques du montant total (voir décompte de l'adhésion au verso)
- Pour les plongeurs **la copie de votre certificat médical** de non contre-indication à la pratique de la plongée. **Certificat obligatoirement validé par un médecin fédéral ou un médecin du sport pour les passages de niveaux à partir du niveau 2.**
- Pour les apnéistes **la copie de votre certificat médical** de non contre-indication à la pratique de l'apnée y compris à la pratique en compétition. **Certificat obligatoirement validé par un médecin fédéral ou un médecin du sport.**

**Sans présentation du certificat médical aucune demande de licence ne sera effectuée.  
Des modèles de certificats médicaux sont disponibles sur le site du club.  
L'accès à la piscine sera refusé à compter d'octobre si votre dossier n'est pas complet.**

Nous vous **conseillons vivement** suite aux recommandations de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins de vous **vacciner contre l'Hépatite B.**

Sachez que les photos prises au cours des activités de la section illustrent régulièrement le site Internet du club.

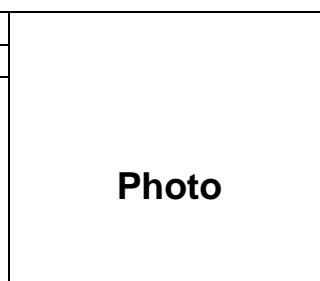
En cas d'opposition de votre part cocher la case suivante

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ déclare avoir pris connaissance des conditions d'adhésion, m'engage à respecter les statuts et règlements du Gallia Club Omnisports de BIHOREL et de la section plongée – apnée, ainsi qu'à plonger selon les règles définies par la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins.

BIHOREL, le \_\_ / \_\_ / \_\_

Signature

(*) rayer les mentions inutiles				
Photo	Cotisation	Certificat Médical	Attesta. Assurance	enveloppe
<b>NOM :</b> M, Mme, Mlle (*) _____ <b>PRENOM :</b> _____ <b>N° De licence</b> _____				



**ADRESSE (écrire en caractères d'imprimerie S.V.P.)**

N° \_\_\_\_\_ Type voie : \_\_\_\_\_ Nom de la voie : \_\_\_\_\_  
 Localité de résidence : \_\_\_\_\_  
 Code postal : \_\_\_\_\_ Bureau distributeur : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_ / \_\_ / \_\_ Profession - \_\_\_\_\_  
 Tél Dom : \_\_\_\_\_ Tél Port. : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

**DECOMPTE DE L'ADHESION**

- Adhésion nouveau membre adulte <sup>(1)</sup> ..... : **191,85 €**  
 - Licence adulte <sup>(2)</sup> ..... : **36,65 €**  
 - Assurance complémentaire :

Assurance LOISIR			Assurance LOISIR TOP		
L1	L2	L3	TOP L1	TOP L2	TOP L3
18,50€	29,50€	51€	36,50€	47,50€	78€

**Choix d'assurance complémentaire <sup>(3)</sup> ... :** ..... €

**Réductions**

- Second membre de la famille <sup>(4)</sup> : - 15,00 € ..... €  
 - Habitant de Bihorel ou de Bois Guillaume <sup>(5)</sup> : - 15,00€ : ..... €

**MONTANT DU REGLEMENT <sup>(1+2+3-4-5)</sup> ..... :** ..... €

**ASSURANCE COMPLEMENTAIRE FEDERALE <sup>(3)</sup>**

La licence FFESSM comprend une assurance de responsabilité civile. Le club exige la présentation d'une assurance complémentaire.

La Fédération propose les assurances complémentaires LOISIR, qui sont des assurances individuelles d'accident pour tout pratiquant de plongée ou d'apnée, ou LOISIR TOP, qui couvrent en plus vos voyages plongée dans le monde entier (annulation, interruption, assurance bagages voyage plongée).

Si vous ne souscrivez pas une de ces assurances LOISIR ou LOISIR TOP, vous devez fournir une attestation de prise en charge de la plongée sous-marine avec bouteille ou de l'apnée par votre assurance personnelle. La présentation d'une assurance complémentaire LOISIR ou LOISIR TOP est toutefois obligatoire pour les compétitions d'apnée. Les contrats d'assurance sont consultables sur le site [www.ffessm.fr](http://www.ffessm.fr) ou au local de plongée.

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Le tarif de l'adhésion comprend les entrées à la piscine et le repas d'accueil. La licence vous donne la possibilité de plonger en mer à Dieppe sur le bateau du club moyennant une participation à l'entretien du bateau (coût 2011 : 8 euros plongée exploration, 10 euros plongées techniques).

**RENSEIGNEMENTS VOUS CONCERNANT**

Je souhaite participer régulièrement aux entraînements des jours suivants :

Jeudi 20h-21h30  (réservé plongée)      dimanche 8h – 9h30       mardi 21h – 22h30 (réservé à l'apnée)

En tant qu'apnéiste, je souhaite participer à des rencontres, sélections, compétitions ? oui – non

**Pour passer le niveau 2 il faut justifier d'une quinzaine de plongées en mer dans les 2 dernières années.**

MON NIVEAU											
	Débutant	N1	PE40	N2	PA40	N3	N4	INITIATEUR	MF(B)1	MF(B)2	RIFA(P-A)
PLONGEUR											
APNEE											
BIOLOGIE											
JE SOUHAITE PREPARER UN NIVEAU											
		N1	PE40	N2		N3	N4	INITIATEUR	MF(B)1	MF(B)2	RIFA(P-A)
PLONGEUR											
APNEE											
BIOLOGIE											

MON NIVEAU NITROX		
	ELEMENTAIRE	CONFIRME
J'AI		
JE PREPARE		

**Complément d'information:**

**Permis bateau:**

• Un explicatif des qualifications PE40 et PA40 sont disponibles sur le site de club : [www.gcobplongee.com](http://www.gcobplongee.com)